

L'ÉCHO *SIMIANAIS*

NUMERO 25
JUILLET 2021



Sommaire

5 DOSSIER

**INÉDITS SUR SIMIANE
AUX XVII^È ET XVIII^È
SIÈCLES**

4 EDITO

RENCONTRE AVEC ...

9 DÉDÉ (ANDRÉ BLANC)

RETRAITE

12 NOTRE ÉCOLE, RACONTÉE PAR...



19 VIE ÉCONOMIQUE

**NOS COMMERCES,
PRÊTS POUR L'ÉTÉ !**

21 RENCONTRE...

... AVEC NOS JEUNES



UNE COMMUNE...

... ÇA SERT À QUOI ?

24 COURRIER DES LECTEURS



25 HOMMAGE À GEORGES DERIE



26 ETAT CIVIL

Nous arrivons pratiquement au terme de notre première année de mandat.

Un an, le temps de faire un état des lieux des forces et des faiblesses de notre commune pour mener à bien les projets que nous ambitionnons pour elle. Le temps, aussi, de prendre les dispositions nécessaires pour pallier les faiblesses susceptibles de nous en empêcher. C'est ainsi que, afin de détendre notre situation financière, nous avons pris trois orientations : révision de l'échéancier de nos différents prêts, rationalisation de nos dépenses de fonctionnement, réalisation d'investissements générateurs d'économies à terme, dans le domaine de l'eau en particulier.

Un an, le temps de mettre en œuvre certains de nos engagements, en particulier dans le domaine de la communication. Notre système d'information est désormais en place. Vous avez, par exemple, déjà été destinataires de sept Flash info. Leur parution dépend des besoins de l'actualité, mais nous en consacrerons, systématiquement chaque année, un à la situation financière de la commune après le vote du budget, au début du printemps, et un autre au budget de l'eau en début d'année.

Un an, et déjà du mouvement parmi les employés municipaux. Le départ de Dédé (André Blanc), dont je tiens à saluer, une nouvelle fois, l'implication sans

faillie dans son travail ; le départ d'Olivia Brindle et son remplacement, au château, par Sylvie Parraud, dont je me réjouis de l'arrivée ; enfin, je félicite Manu Pinel pour son passage du statut de contractuel à celui d'adjoint technique stagiaire.

Un an, et pourtant aucune occasion de rencontres, de réunions publiques, de pots, de fêtes... ! Depuis plus d'un an la situation sanitaire nous l'interdit.

Nous n'avons pas pu, non plus, organiser les commissions citoyennes que nous avons annoncées. Nous espérons vivement qu'il n'y aura pas de nouvelle alerte et que dès l'automne nous pourrons les constituer et les réunir.

Mais sans attendre cette échéance, pour le seul plaisir de tous nous retrouver, enfin !, et sous réserve que les dispositions nationales actuelles ne soient pas révisées, **j'espère vous retrouver pour le pot de départ à la retraite de Dédé le 16 juillet 2021 à partir de 18h00 dans la cour du Château (ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).**

D'ici là, je vous souhaite de bien commencer l'été.

Le Maire, Thibault Dallaporta

INÉDITS SUR SIMIANE AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Françoise Cavallo est passionnée par l'histoire de notre village. Voilà plusieurs années qu'elle mène des recherches aux Archives départementales de Digne où elle consulte les terriers (ce qui tenait lieu de cadastre autrefois) de Simiane. Au départ, elle s'est intéressée aux noms de lieux (toponymie) et à leur évolution, sans savoir où cela allait la mener. Puis, au gré de ce qu'elle découvrait, elle a exploré d'autres pistes.

Elle nous livre, aujourd'hui, le résultat de ses dernières trouvailles.

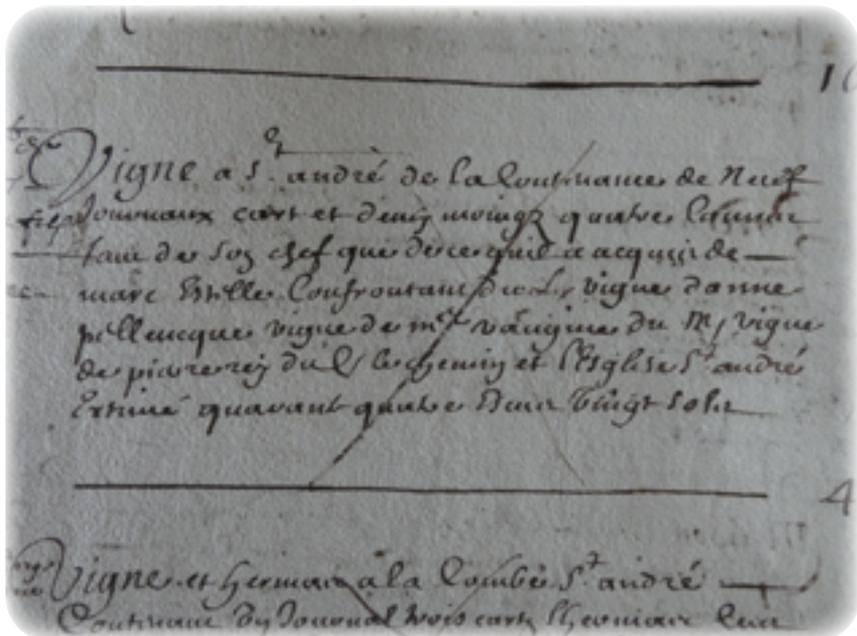
Le territoire de Simiane s'étend entre le plateau d'Albion et le Calavon, de 500m à 1100m d'altitude. Il a été parcouru et occupé depuis très longtemps par les hommes.

Il est divisé en plusieurs zones :

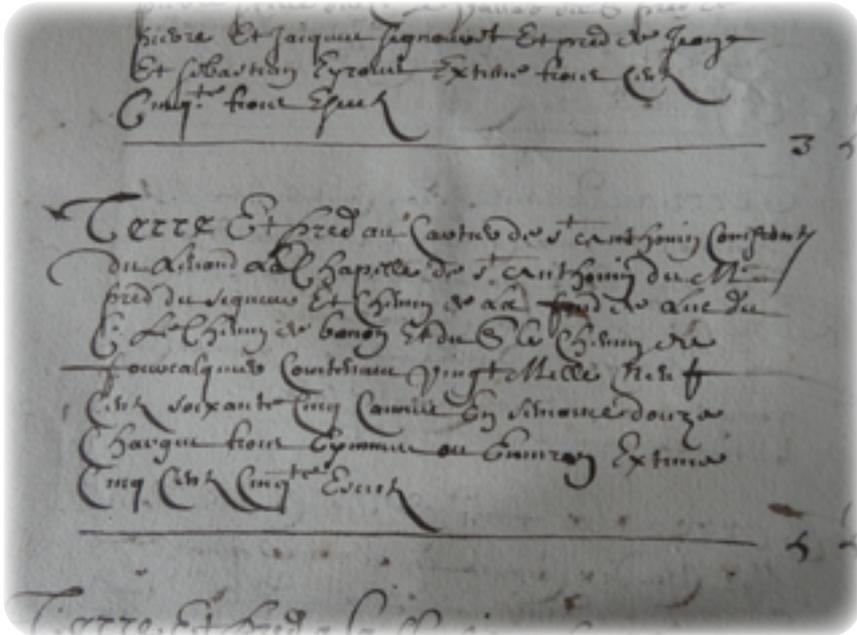
La vallée, ou la faille plutôt : milieu humide et marécageux, allant de La Flachère à Vaumale, et une autre vallée plus petite allant vers Cheyran. C'est ce qu'on appelle depuis l'époque romaine, *l'ager*, la zone cultivable.

Les collines boisées, les côteaux ainsi que le village : cette zone est *le saltus*, partie conquise par l'homme et irrégulièrement cultivée. Elle correspond aux terres gastes (étendues de terres gagnées par défrichement de la forêt, à l'usage réglementé).

Les collines plus sauvages, plus élevées, avec la montagne et les bois : on y trouve les deux sommets de Simiane, l'Espéron (982m) et le Buisseron (1120m). Les forêts sont prédominantes à toute époque. C'est *la silva* ou forêt.



TERRIER DE 1671, MENTION DE LA CHAPELLE SAINT ANDRÉ



TERRIER DE 1671, MENTION DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE

I - Différentes VOIES DE PASSAGE traversent le territoire de Simiane.

A l'époque romaine, l'une d'elles reliait APT à SISTERON par la montagne de Lure, traversant Rustrel, le Faubourg, la Gonette, le Plan, Limonet, Cheyran, puis Montsalier et Banon ; une autre menait de SIMIANE à MONTBRUN, (tracé plus aléatoire), empruntant le même parcours, par Cheyran puis Montsalier.

On trouvait aussi une voie romaine allant de CERESTE à SAULT, appelée Contre-voie de la voie Domitienne, venant d'Oppedette, traversant Simiane par BoulINETTE, Carniol, Limonet, le chemin de Limans puis Chavon, Saint Christol et Sault. C'est du lieu-dit, Catuiciacia, « station routière intermédiaire » sur la Voie Domitienne entre Apt et Sisteron, que partait la contre-voie passant par Simiane. Une partie de cette voie est empruntée aujourd'hui par le GR4.

Le Chemin de la malle-poste est, lui aussi, une ancienne voie romaine, menant d'APT

à SISTERON par Chateaneuf-Val-Saint-Donat, en passant par Gignac, le Pierroyer, Chaloux, BoulINETTE, Valsaintes, le petit Gubian, proche de Revest des Brousses, Ongles... Des traces de cette ancienne voie romaine, de 4,20m de large, sont visibles au niveau du petit Gubian. Le GR6 emprunte son tracé sur une partie (Oppedette, BoulINETTE, le petit Gubian, Limans, Forcalquier).

Le Chemin des bastides : on trouve ce chemin dans les différents terriers étudiés ; il serait allé de Chavon à Rustrel. En 1671, une terre située à Chavon est confronte du « chemin des bastides ». En 1710, il est mentionné : « chemin des bastides de Chavon en allant à Rustrel » par la Patantare.

Le Chemin de Limans : ce chemin de Limans, ou Limans, est très souvent cité, en tant que confrontant Chavon, la Launas, proche de Montsalier, la Buissière, Soilles ou Souailles, les Ribes, Carniol, pour rejoindre Limans. Sur le cadastre napoléonien de 1839, ce chemin n'est mentionné que sur une toute petite partie près du Plan et de Souailles.

Le Chemin des Huguenots : les terres de Provence étaient très attractives, c'est pourquoi ces « étrangers au pays », les Vaudois, sont venus en nombre entre les XV^e et XVI^e siècles. Des villages abandonnés ont été repeuplés et des territoires mis en valeur. Ils se sont principalement installés loin des villages, pour se disséminer dans les campagnes, en habitat dispersé.

A Simiane, il semble que les Vaudois se soient installés sur les terres encore boisées, entre les Maurelières, Niblon, le haut Cardinal. Les patronymes de ces propriétaires, aux XVII^e et XVIII^e siècles, sont souvent d'origine vaudoise : Borel, Hugou, Meynier, Rey, Bonnefoy. Le chemin des Huguenots est mentionné en 1671, près d'un lieu-dit « Louenche de queirade », situé entre le chemin de Niblon et le chemin des

Huguenots. Mais en 1711, il n'en est plus fait mention.

Le Grand Chemin faisait la liaison entre le terroir de Valsaintes et celui de Saint Christol, passant par le Grand Riou, les Ribes, La Fontaine, les Judion, Notre Dame, les moulins à vent, l'Accampe, l'Aigue et la Lave. Il a été « construit » pour remplacer « le vieux chemin » fin XVIII^e. Le 30 décembre 1782, une visite sur place a été organisée pour déterminer les dédommagements induits par ces travaux.

On peut aussi citer : la draye des Maurelières, située entre les moulins à vent et les Maurelières ; le chemin molinier, le long des différents moulins à eau, entre la Palus et Bordel.

Les échanges se multiplient, les chemins



TRACÉ ORANGE : VOIE ROMAINE OU CHEMIN DE LA MALLE-POSTE
TRACÉ MARRON : VOIE ROMAINE OU CONTRE-VOIE DE LA VOIE DOMITIENNE
TRACÉ EN POINTILLÉ ROUGE : CHEMIN DES HUGUENOTS

sont de plus en plus utilisés et la création de nouveaux chemins (le chemin molinier qui n'est cité qu'à partir du XVIII^e siècle, ou la reconstruction du Grand Chemin) sont nécessaires.

II - Concernant LES EDIFICES RELIGIEUX, je n'évoquerai, ici, que l'église Saint-André et l'église Saint-Antoine, disparues, oubliées de la mémoire collective.

L'église Saint-André est mentionnée de nombreuses fois en 1671. Ainsi : terre à «la peyrie sive saint André» ; Vigne à saint André, confrontant «le chemin et l'esglise saint andre» ; « Vigne à saint Andre sive le montadou confrontant le defens » ; « Vigne à saint André sive à notre dame ». En 1711, Vigne à « la chapelle saint André ». L'église Saint-André se situait donc près de la Peyrie, vers le Défens, le Montadon (petite montée) et elle était encore debout en 1711. Peut-on en déduire que le bâtiment appelé « La Chapelle » correspond à la Chapelle Saint-André ?

Quant à la Chapelle Saint-Antoine, complètement oubliée, on trouve déjà sa trace dans un acte notarié de Maître Charles Dumaistre de 1588 : « une chenevière quartier Saint Anthonin, confrontant le chemin de Fourcalquier » ; en 1593, « une chenevière sise près l'esglise Saint Anthonin », (une chenevière est un champ cultivé en chanvre). On trouve aussi sa trace dans les terriers suivants : en 1671, il est fait mention d'un « pred à saint Antonin, confrontant le passage et le chemin de valsaintes » ; d'un « Chenepvier à saint Antonin, confrontant « le relarguier de l'Esglise » ; d'une Terre à saint Antonin, confrontant le chemin de fourcalquier, le chemin de la font de luc et la « chapelle saint Antoine » ; en 1711, d'une « terre au grand riou, confrontant bastiment direct de saint antonin » et d'un pred, confrontant « l'ancienne chapelle de Saint Antonin ».

La Chapelle Saint-Antoine était donc dans la plaine, proche de la font de Luc ; le nom Luc vient de LUCUS signifiant Bois sacré ; une villa romaine existait sur ce site comme à la Frouste, la Gonette... ; l'installation d'une chapelle ou d'une église sur un site romain était fréquente. En 1711, la chapelle était déjà devenue « l'ancienne chapelle de saint Antonin ».

Les Antonins, ou ordre des Hospitaliers de Saint-Antoine, ont été créés au XII^e siècle, avec la création d'hôpitaux, lieux de pèlerinage pour demander la guérison de l'ergotisme, la maladie de l'ergot du seigle ou mal des ardents, ou feu de Saint-Antoine. L'ergot de seigle provoque la gangrène des membres, des hallucinations, des accès de folie et souvent la mort. L'ordre déclina dès le XVII^e siècle et fut intégré à l'ordre de Malte.

Je voulais partager avec vous mes recherches et mes découvertes. Le travail est encore long mais passionnant.

Merci à Anne Vallon, avec qui j'ai eu l'occasion de travailler et qui m'a beaucoup aidée dans mes premières recherches, merci aussi à Helène Oggiano pour son aide et avec qui je continue mon travail.

Françoise Cavallo

Bibliographie:

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

G. Audisio « Migrations d'hérétiques »

Carte Archéologique de la Gaule

P. Martel: « Chroniques de Simiane de 1984 »

Ils ont fait l'histoire de Simiane Dédé (André Blanc) a pris sa retraite

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent Echo Simianais, Thibault Dallaporta et Rose Meunier sont allés le rencontrer.

A peine assis sur sa chaise, Dédé lâche à mi-voix, goguenard :

- *Je suis une catastrophe.....*
- *... ???.... Pourquoi une catastrophe ?*
- *Parce que je n'ai rien à dire.... !*
- *Eh bien, c'est ce qu'on va voir !*

Ça commence bien, pensons-nous quand même dans notre for intérieur..... !

Il est vrai que l'on a souvent peine à imaginer que ce qui a fait notre quotidien pendant des dizaines d'années puisse, un jour, intéresser les autres ; tout paraît si normal, si banal qu'il n'y a rien à en dire, pense-t-on. En plus, Dédé on le voyait faire, on le croisait sans arrêt tantôt devant l'atelier municipal charriant du matériel ou des gravats, tantôt au volant de sa camionnette, à genou au dessus d'un regard, ou encore juché sur une échelle une cisaille à la main.... il travaillait à visage découvert. Alors, que raconter de plus que ce que chacun de nous ne sache déjà ?

Et pourtant, en 36 ans les choses ont changé, beaucoup changé même.

Il a 24 ans, Dédé, quand, en 1984, il entre à la mairie. Après avoir fait un peu le maçon avec ses frères, avec qui il se dispute..., puis

un peu l'agriculteur chez son père où il n'y a pas vraiment de place pour trois personnes, il apprend par un élu qu' - *il y a une place à la mairie ; j'étais content, il me fallait bien un travail !*

Et voilà Dédé parti pour 36 années à sillonner la commune, arpenter les ruelles, détecter des fuites, tailler, nettoyer, creuser / combler, charger / décharger, monter / démonter, inlassablement, en semaine bien sûr, mais aussi le week-end si nécessaire. Toujours disponible, toujours prêt à dépanner.

Quand il arrive, il est tout seul pour faire tout ça. Ce n'est que 15 ans plus tard, en 1999, qu'un poste sera créé pour le seconder.

Son patron c'est le secrétaire de mairie, Léon Adrian à l'époque. - *Tous les soirs, à 21h, il m'appelait et me disait ce qu'il fallait faire le*

lendemain - . Et c'est Louis Adrian, auquel il succède comme cantonnier, qui lui apprend le boulot, - J'ai appris vite fait !

Une chose qu'il lui a fallu vite apprendre, c'est à connaître le réseau d'eau..... , **l'eau** a toujours beaucoup occupé Dédé ! - *Je suis rentré dans l'eau et je suis reparti dans l'eau. Je faisais mes trous à la main pour repérer les fuites, et après j'appelais Monnier pour réparer.*

- *Tu connaissais le réseau ?*

- *Non, mais en cherchant un peu on les trouvait ! Il y avait autant de fuites que maintenant !*



Et Dédé n'hésite pas à venir le samedi ou le dimanche s'il y a des fuites, ni même à partir à 4h du matin avec sa clé pour ouvrir ou fermer les vannes des différents bassins de la commune pour bien répartir l'eau entre eux, de façon à ce que tout le monde en ait le matin.

Il fallait nettoyer les sources aussi.

Mais heureusement, il n'y a pas que des urgences à gérer ! Il y a des choses qui doivent être faites à jour fixe.

Par exemple, de 1984 jusqu'à sa retraite, tous les vendredis, Dédé est monté au **clocher St Jean**. Manivelle en main il remontait les poids pour que toute la semaine les heures sonnent.



En plus du clocher, tous les vendredis après-midi c'était **nettoyage des rues du village**. Et comme toutes les rues n'étaient pas caladées, deux fois par an il fallait les gratter à la main et tout charger dans la vieille 203 de la commune, puis ensuite décharger, tout ça à la main aussi, parce qu'il n'y avait pas de benne !

Le ramassage des **ordures ménagères**, c'était lui aussi. L'hiver il passait deux fois

par semaine, le lundi et le vendredi, et l'été trois fois, lundi, mercredi, vendredi. Il disposait quand même d'un camion poubelle. Il portait tout dans la combe et y mettait ensuite le feu. Cela a duré jusqu'à ce que ce soit la communauté de communes qui assure ce service.



Quand il neigeait, c'était à la main qu'il fallait **déneiger** les rues au petit matin, en semaine comme le samedi ou le dimanche. La pelle, le balai, le sel et ses deux mains étaient les seuls outils dont disposait Dédé pour éviter aux villageois de glisser.

Les simianais le remerciaient, l'invitaient à entrer chez eux, - *je suis entré dans plus des trois quarts des maisons. On t'offrait le café, c'est plus pareil, on me l'offre plus guère maintenant.....* -

C'est toujours à la main que Dédé creusait **les tombes**. Il faisait aussi les réductions de corps.

Mais ce n'est pas tout, c'est encore à la main qu'il faisait démarrer la vieille guimbarde de la mairie ! Il s'en souvient bien, Dédé, de cette vieille 203 avec laquelle il se déplaçait et transportait tout son fourbis ! - *Elle n'avait pas de batterie, elle marchait à la manivelle ; elle aurait pu marcher autrement, mais la mairie n'achetait pas de batterie ! Elle n'avait pas de vitre côté chauffeur non plus !* -

Alors quand il fallait aller acheter peinture ou autre à Apt, c'est avec sa propre voiture qu'il y allait. Plus tard, il a eu droit à un fourgon....

- Tu en as fait des choses ! Mais dans tout ça, qu'est-ce que tu as préféré ?

La réponse fuse :

- Les vacances !!!..... Si c'était à refaire, je ne rentrerais plus dans une mairie. Je ferais quoi ?
L'Equipe, c'est pas mal !

- Et maintenant, c'est tout le temps les vacances.... !

- ...Et maintenant, je fais partie des vieux ! C'est impeccable, plus de réveil le matin, plus rien..... je vais quand même encore embêter Monsieur le maire..... !

- Qu'est-ce que tu as envie de dire aux simianais ?

- Je les ai supportés, ils m'ont supporté aussi, ça va.... Et je les remercie du cadeau qu'ils m'ont fait.

Et nous nous séparons dans un grand éclat de rire.

Thibault Dallaporta et Rose Meunier



DERNIER JOUR... CADEAU DE DÉPART DU PERSONNEL COMMUNAL !

NOTRE ÉCOLE, RACONTÉE PAR...

... Daniel, Eliane, Ghislaine, Gilbert, Ginette, Jean-Claude, Jean-Pierre, Léon, Léopold, Lucienne, Pierre, Sandrine

Tous ont habité ce qui est devenu la commune de Simiane depuis sa fusion avec Carniol et Valsaintes en 1974. Tous sont allés à l'école sur place et pourtant ils sont peu nombreux à s'être connus, ou même croisés, dans la cour de leur école.

Il faut dire qu'à leur époque (fin des années 40 / années 50 / début 60) il y avait cinq écoles dans notre commune actuelle : le village, Carniol, Boulinette, Chavon et Cheyran. Certains enfants allaient même à Barthalay, sur la commune de Viens, plus proche de chez eux. A Cheyran et à Barthalay il n'y avait pas de bâtiment dédié, la classe se faisait dans une pièce d'une maison d'habitation.

Il faut dire aussi que si l'école du village

accueillait, avec ses deux classes, des enfants de beaucoup de familles différentes, ce n'était pas le cas de la classe unique des quatre autres où les fratries et les cousinages étaient monnaie courante. - *On était pratiquement tous cousins ; à un moment on était dix Aubert + un à l'école de Chavon.* Et que dire de l'école de Boulinette où, déjà en 1942, il n'y avait que quatre élèves, dont deux frère et sœur !

Aussi les occasions de se rencontrer entre jeunes étaient-elles limitées - *On n'a jamais eu de copains à Simiane, on me laissait pas aller au village* - remarque Léopold.

Et puis, disons-le..., manifestement entre ceux du village et ceux **des campagnes** ce n'était l'idylle ! Les premiers le reconnaissent



CHAVON 1961-1962

== SIMIANE, TEL QUE JE LE VIS ==



LE VILLAGE 1958-1959

volontiers – *Nous, on allait à l'Ecole, la vraie, celle du village !* – avoue Eliane – *On était tous fiers – renchérit Pierre ! Tandis que les seconds n'étaient pas dupes – Les filles de Simiane, c'était pas les filles de la campagne, on se voyait pas, elles c'était celles de la ville – note Lucienne ; ce que confirme Jean-Claude – On n'était pas habillés comme eux... parce que à Simiane il y avait déjà deux classes, alors qu'ici on était mélangés, alors ils pensaient qu'on apprenait moins bien ! Gilbert ne dit pas autre chose – Ceux du village ils te voyaient pas bien, on n'était pas du village, on pouvait pas avoir de copains, on était de la campagne....* - Léon précise – *les jeunes, on les a connus plus tard, à l'école d'agriculture¹ ,..... une fois par an on les voyait à la visite médicale qui était à Simiane, on n'allait nulle part....* - Plus grands, il y a eu le Comité des fêtes pour se rencontrer, et puis, bien sûr, les bals..... !

Et pourtant, quelle que soit l'école, les nouveaux arrivants semblent avoir toujours été les bienvenus.

Quand on demande à Ghislaine, qui

arrivait de la ville, si elle et sa sœur ont été bien accueillies à l'école de Chavon en 1961, elle n'hésite pas – *Oh oui ! Ça a été la plus belle année de ma vie !* - Elle rajoute même - *Comme quand on parlait on ne chantait pas (on n'avait pas d'accent), et qu'on mettait le ton, l'institutrice nous faisait toujours réciter.*

De la même façon, venant de Paris, Sandrine est entrée à l'école du village à 9 ans, en 1958. Elle aussi a été très bien accueillie, même si – *on me taquinait au début en disant « elle parle pointu »* - C'est même à elle, la parisienne, que la cantinière confiait les pluches de pommes de terre, le matin avant la classe ; elle le faisait si vite et si bien ! Jean-Claude a peut-être la clé de cet accueil - *S'il arrivait un nouveau, ça nous faisait plaisir, on avait l'impression qu'il savait d'autres choses que nous, on cherchait à comprendre.*

Originaires d'ici ou venus d'ailleurs, du village ou de la campagne, tous étaient à la même enseigne ! Trajets à pied dès 5 ans, par tous les temps, service de bois, de feu et de ménage à

¹ Tous les lundis M. Carretier, faisait une classe de préparation au CAP agricole à la salle des fêtes

l'école.

Malgré le nombre d'écoles existantes à l'époque et leur maintien en dépit d'effectifs parfois infimes (4 élèves en 1942 à Boulinette, puis 2 de 1945 jusqu'à la fermeture en 1948), pour nombre d'enfants **le chemin de l'école** était accidenté et long, jusqu'à 1h parfois, souvent ½h.

C'est à 07h15 que les trois frères Cassan, équipés de canadiennes et de passe-montagne, partaient de la maison pour descendre, pendant ¾ d'heure / 1h, à travers bois jusqu'à l'école du village. C'est aussi à travers bois que les fratries Castor, Aubert et Adrian rejoignaient leur école à Cheyran, Chavon et Barthalay ; en revanche c'est seul que – *le petit de Trévieille* – traversait les bois pour venir jusqu'à Boulinette, se souvient Ginette.

Quand il neigeait les parents faisaient la trace avec le cheval ou le mulet attelé à un traîneau. Parfois, s'il pleuvait à seaux certains enfants pouvaient être conduits en voiture sur une partie du chemin....

Et pour ne pas prendre froid, la grand-mère de Ghislaine – [nous] mettait des châtaignes chaudes dans les poches pour garder les mains au chaud.

Bien sûr, pas de chaussures de rechange à l'école ; selon les instituteurs, on garde ses chaussures mouillées toute la journée, ou on les met près du poêle et on marche en

chaussettes, ou encore on fait tout sécher autour du poêle et on reste pieds nus.

Il arrivait qu'un arrangement soit trouvé avec de la famille habitant près de l'école, pour que certains jours de la semaine elle accueille les plus petits afin de leur épargner ces longs trajets. Pierre comme Léon ont bien connu ça.

Mais le temps du trajet n'est pas perdu pour tout le monde ! - *On révisait nos leçons, on se faisait réciter* – raconte Lucienne. Une institutrice faisait encore mieux, – *Elle chantait et tricotait en marchant, avec six aiguilles, pour faire des chaussettes* – se rappelle, admiratif, Daniel.

L'hiver, les premiers arrivés allument **le feu**; curieusement, ce sont souvent ceux qui habitent le plus loin, se souviennent Pierre et Léopold..... Ce sont les enfants qui, au préalable, ont rentré et rangé le bois dans le bûcher. L'été, à Chavon, il arrive qu'on sorte les bureaux dans la cour, sous les tilleuls.

A la récréation, l'instituteur ou l'institutrice se retire dans la pièce qui lui est réservée et les enfants s'amuse, seuls, dans la cour ou sur l'aire devant la maison. A quoi jouent-ils ? Le plus coquin, ou le plus franc de tous nous l'avouera, l'oeil malicieux – *On va pas te le dire... on jouait au docteur des fois.....* - Et les autres fois ? On joue à la cachette, à colin-maillard, à la marelle, au ballon-prisonnier, à la corde, aux



CAHIER DE LUCIENNE

== SIMIANE, TEL QUE JE LE VIS ==

billes s'il y a un terrain plat. Au village, les filles se mettent à cheval sur le mur de la cour et jouent au pendu ou au morpion – *il doit encore y avoir sur le mur les traces qu'on faisait avec un caillou pour jouer* – nous signale Sandrine. Gilbert aussi se rappelle être resté souvent assis sur le petit mur de la cour de Barthalay.

Mais à Boulinette, apparemment, on ne joue pas vraiment – *on se mettait au soleil.... je me suis languie à l'école aux récréations, après on s'habitue.....* - soupire Ginette.

Tandis que les uns jouent, d'autres sont de corvée de ménage et de rangement. C'est à tour de rôle. Mais parfois la classe entière est privée de récré – *Si un seul avait fait le c....., on était tous consignés !* - se souvient Pierre.

A l'heure du **déjeuner**, le maître ou la maîtresse prépare et prend son repas de son côté ; les enfants de Boulinette, Carniol, Cheyran et Barthalay qui ne rentrent pas chez eux tirent leur repas froid de leur besace (omelette, sardines, poulet, saucisse, œufs durs, fromage et.... barre de chocolat pour le dessert !) et mangent seuls, dans la classe ou dehors selon le temps ; ceux du village et de Chavon ont droit à une cantinière. Les familles fournissent une partie des produits - *Chacun apportait à tour de rôle la fricassée du cochon, des œufs, les pommes de terre...c'était organisé* – précise Pierre. A Chavon, après le départ de la cantinière, Ghislaine se souvient que l'institutrice, qui voulait que les enfants continuent à manger chaud, préparait elle-même une soupe en classe, – *Une fois par mois on apportait à tour de rôle le sac de pommes de terre, le matin on apportait des carottes etc... et pendant que l'un récitait, les autres épluchaient.*

Et en fin d'après-midi, chacun reprend vite le chemin de la maison, l'hiver pour arriver avant la nuit, aux beaux jours pour aider ses parents à la ferme. Quand il neige, les plus éloignés peuvent quitter l'école un peu plus tôt.

Les veillées sont pratiquement les seules

occasions pour les enfants de se retrouver en dehors de l'école ou de la famille proche. Pas de fête de l'école, pas de goûters d'anniversaire.... Cela a parfois mis Jean-Pierre dans des situations difficiles – *Quand on avait une rédaction, souvent on ne savait pas quoi dire.... On n'était pas habitués aux anniversaires, la fête des mères, les Rois.....on inventait... ! on n'avait jamais mangé de galette des rois, la fève.... on ne savait pas ce que c'était.*



COUR DE COUTURE DE LUCIENNE

A Chavon, il est arrivé toutefois que parents et enfants se retrouvent pour un goûter autour d'un arbre de Noël, décoré par les enfants. Chansons et petites comédies sont alors au programme.

Les plus gâtés étaient quand même ceux du village. Ils avaient droit à un **voyage de fin d'année** ! Mais ce voyage ils l'avaient gagné. Eliane et Sandrine s'en souviennent comme si c'était hier – *On se juchait sur le mur de l'école et on ramassait les feuilles des deux tilleuls qui le touchaient, une personne venait l'acheter et on faisait une sortie annuelle avec l'argent.* - On

ramassait les narcisses au Puits de Carle, ils étaient vendus comme plante à parfum – C'est comme ça qu'on a découvert la mer, on est allés aux Saintes-Marie-de-la-mer ! - Grâce au produit de la vente des cueillettes le voyage ne coûtait rien aux parents.

Et maintenant, après tant d'années, en voyant, pour certains, l'école de leurs petits-enfants, **que pensent-ils de leur vie d'écolière ou d'écolier ?**

C'est en tout cas avec plaisir, voire émotion, que chacun a accepté de faire l'effort de mémoire que nous lui avons demandé.

Tous n'ont, certes, pas la fougue de Ghislaine, – je ferais n'importe quoi pour revivre ça ! - Mais tous disent que cela a été une belle époque pour eux. Même si quelques souvenirs cuisants ressurgissent ! Eliane se rappelle les maux de ventre qu'elle avait tous les lundis et jeudis, jours de dictée - *Si tu faisais plus de trois fautes, c'était abominable, il (le maître) vous allumait....j'en perdais tous mes moyens !* - Sandrine, elle, se rappelle le jour où son cahier est passé par la fenêtre et a atterri aux pieds de ses parents qui, pas de chance, passaient justement par là. Des petits malins, comme Pierre, avaient repéré des indices qui donnaient l'humeur du jour - *S'il avait tué un lièvre le week end, on était tranquilles pour la semaine - ou encore - s'il était coiffé que devant et pas derrière, c'était une mauvaise journée !* - Lucienne ose à peine raconter la fois où les quatre Castor étaient rentrés chez eux après le déjeuner, en signe

de protestation contre la remplaçante – elle était tellement méchante, elle nous mettait à la porte dans le couloir pendant des heures et on se gelait – Le maire est intervenu, la punition a cessé et les enfants ne se sont pas fait réprimander.



GINETTE PIERRISNARD
ECOLE DE BOULINETTE

Cette fois-là il devait y avoir une bonne raison, parce tous se le rappellent : pour les parents c'était toujours l'instituteur ou l'institutrice qui avait raison. Jean-Pierre savait bien que – *quand il fallait faire signer aux parents un mot du maître..... on allait avoir la suite....., on avait honte* - Même chose chez Daniel – *Quand on rentrait, on se gardait bien de dire qu'on avait pris une rouste, parce que on en prenait deux dans la foulée....* -

Malgré cela, tous disent que, d'une façon générale, ils étaient sages, posés. D'ailleurs, pendant le déjeuner comme pendant les récréations personne ne les surveillait, la cour de l'école, quand il y en avait une..., n'était pas fermée – *On se surveillait tout seuls.*

Ils étaient appliqués. Il suffit de voir les cahiers, tout y est net, précis, une belle écriture, pas de ratures, des frises chaque jour.... Tous s'accordent à reconnaître que les maîtres et maîtresses étaient sévères, exigeants, souvent même craints mais aimés néanmoins, que l'on travaillait et apprenait beaucoup et bien. Sandrine l'a constaté à ses dépens – *En 1962 à Paris, j'étais dans les cinq/six premiers, en arrivant à Simiane j'étais dans les dernières !*

On aurait aimé avoir les récits de celles et

ceux qui étaient de l'autre côté de la barrière : Mme et M. Arnoux, Mme Jean, M. Carretier, eux qui ont vu défiler dans leurs classes des fratries entières ; mais aussi ceux de M. Monier, Mlle Delahaye², Mlle Saulié, M. Paret, Mlle Marchetti, Mme Garcia, M. Thomas, Mme Adrian, Mlle Pelissier....., en poste moins longtemps ou remplaçants pour quelques semaines, voire quelques jours et cités au détour des entretiens. Mais comment se les rappeler tous ? Ginette se souvient avoir – *vu passer neuf maîtres entre 1943 et 1945*. Gilbert, lui, se rappelle avoir eu beaucoup de maîtresses, il lui est même arrivé d'en avoir deux en même temps.... !



CAHIER D'ÉCOLIER

Un d'entre eux a laissé un témoignage. Instituteur à l'école de Boulquette de 1941 à 1943, M. Charles Monier a écrit, il y a quelques années, à la mairie pour raconter son expérience³. Ses propos ne contredisent pas ceux des anciens élèves : « *La classe comprenait quatre élèves, tous timides et très gentils. Pas de difficultés de discipline, quel changement avec Bollène !* (Ndlr : d'où il venait)

Alors ! On peut les croire sur parole tous ceux qui nous ont dit combien ils étaient sages et appliqués. Non, ils n'ont pas raconté de balivernes, ils n'ont pas embelli les choses.

Ils ont raconté leur école, telle qu'ils l'ont vécue.

Merci à eux !

RM

² Nous ne garantissons pas l'orthographe des noms qui suivent et nous excusons pas avance pour les erreurs éventuelles.

³ Voir sa lettre publiée intégralement dans l'Echo simianais de décembre 2009

NOS COMMERCES, PRÊTS POUR LA SAISON ESTIVALE !

Nous voilà à l'approche de l'été, une période d'intense activité pour la plupart des commerces de régions touristiques comme la nôtre. Mais celle-ci ne sera pas comme les précédentes ! Elle succèdera à quinze mois très particuliers, durant lesquels certains commerces ont dû fermer boutique à plusieurs reprises, tandis que d'autres, dits essentiels, ont dû s'adapter à un contexte inédit pour eux comme pour leurs clients.

Nous avons voulu savoir comment les commerces de notre village avaient vécu ces confinements successifs et comment ils abordaient l'avenir proche. Nous avons interrogé les boulangers, l'épicière, la coiffeuse, la Coopérative de plantes à parfum, les boutiques de Valsaintes et de Young Living au château.

On sait que, d'une façon générale, dans toute crise il y a des professions gagnantes et des professions perdantes. Celle que nous connaissons actuellement ne fait pas exception à la règle.

Alors, réjouissons-nous ! Aucun de nos commerçants ne se considère comme faisant partie des professions perdantes. Mais cela n'est pas allé de soi ! Il leur a fallu surmonter très vite la sidération collective de l'annonce du premier confinement pour pouvoir réagir et s'adapter, malgré les incertitudes, l'inquiétude, voire l'angoisse, ambiante, la leur comme celle de leurs clients.

Puis, pour ceux qui ont pu rester ouverts durant les trois confinements (la boulangerie et l'épicerie), il a fallu s'adapter sans délais au nouveau contexte : pour Cécilia, l'épicière, nécessité de pallier la défection de certains

livreur et de modifier ses heures d'ouverture en conséquence, d'élargir sa gamme de produits pour satisfaire de nouvelles demandes de la clientèle, de rassurer des clients tentés de faire des stocks, d'en livrer d'autres craignant de sortir de chez eux etc... ; pour les boulangers, Nathalie et Patrick, suppression des soirées pizza et des petits-café-rencontre du matin, autrement dit perte de la convivialité inhérente à leur commerce. Toutefois, durant le premier confinement, la suppression de toute l'activité en terrasse a été en bonne partie compensée par la présence des familles venues se confiner à Simiane et par la vente de pizzas à emporter à midi, un jour par semaine.

Chacun reconnaît avoir bien travaillé durant toute cette période malgré une ambiance très spéciale, souvent pesante.

De leur côté, la boutique de Valsaintes et la Coopérative des plantes à parfum, ont mis à profit la fermeture obligée de leur établissement pour accélérer une évolution déjà prévue.

La Coopérative avait de plus en plus de difficultés à consacrer du temps à l'accueil du public, aussi, - *tout naturellement* - n'a-t-elle pas réouvert sa boutique après le confinement. Toutefois, les Simianais pourront continuer à venir s'approvisionner sur demande préalable.

La boutique de Valsaintes, fermée durant les deux premiers confinements, en a profité pour reprendre son site Internet et parachever son dispositif de vente en ligne, que l'intérêt manifesté par les Français pour leur jardin, durant ces périodes, a multiplié par dix ! Il y a même eu rupture de stock pour certaines plantes.... Et Valsaintes n'est

pas une exception dans la profession. Mais il ne suffit pas d'engranger des commandes venues de tous les coins de France, encore faut-il les honorer concrètement ! Il faut une vraie logistique pour faire et expédier jusqu'à cent colis par semaine ! Il a fallu s'organiser vite et durablement. En effet, l'appétence pour le jardinage semble devoir perdurer ; elle a gagné une nouvelle clientèle, les 30-40 ans, qui semble y avoir pris goût. Heureux pépiniéristes !

Pour Elodie, la coiffeuse, la nature même de son activité lui laissait peu de marges d'adaptation. Durant le premier confinement, elle n'a eu d'autre choix que de

prendre son mal en patience.... ! Par la suite, échaudée par la ruée à laquelle elle a dû faire face au moment du déconfinement, l'amenant à faire l'équivalent de trois semaines d'activité en trois jours (au bout de deux mois il y avait urgence pour les couleurs.... !!), elle s'est adaptée et a proposé à ses clientes des kits de coloration à faire chez elles. Cette initiative, associée aux aides de l'Etat, lui ont permis, finalement, de gérer les déconfinements en douceur et supporter les fermetures sans dommages.

Le cas de la boutique de Young Living, au château, est particulier parce qu'elle vit au rythme de l'ouverture de la Rotonde, mais surtout parce qu'elle fait partie d'un



SALON DE COIFFURE CIZO D'ÉLO

groupe international pour lequel la vente en ligne constitue le principal mode de commercialisation. Aussi, considère-t-elle que la crise sanitaire n'a eu qu'un faible impact sur son activité.

Aussi, si personne ne déclare être en difficulté à l'issue de cette période, plusieurs évoquent, néanmoins, des changements dans les pratiques de leur clientèle, qui pourraient avoir une incidence à l'avenir : moins de régularité, de rythme, espacement des visites, inquiétude latente, consommation plus erratique. Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit, là, d'un phénomène transitoire ou durable.

En attendant d'y voir plus clair, élargissons quelques instants le champ de notre observation, l'économie étant un vaste système d'interdépendances, pour mesurer l'impact de ce qu'ont connu nos commerces sur d'autres secteurs de l'économie. Sans conteste, la poste ne peut que se réjouir de l'explosion de la vente en ligne de Valsaintes !

Mais, d'une façon générale, c'est sur l'emploi que l'impact a été le plus visible. Young Living n'a pas recruté d'intérimaire pour les saisons de 2020 et 2021. En outre, son activité d'accueil de groupes étrangers durant la période estivale a été inexistante en 2020 et le sera à nouveau en 2021. Or, ce sont chaque année environ cinq cents personnes qui sont logées et nourries aux alentours de Simiane ou à Simiane même, et tous consomment sur place durant une semaine généralement. Les boulangers, eux, ont dû réduire légèrement le temps de travail de la serveuse. En

revanche, la boutique de Valsaintes a recruté une nouvelle personne qui sera secondée, pendant la saison, par une intérimaire. Parce qu'il s'agit d'être prêt ! Les vacanciers ne vont pas tarder à arriver. Déjà les réservations promettent un bel été pour notre village. Mais ce ne sera pas vacances pour tout le monde ! Il va falloir que Nathalie et Patrick, tout comme Cécilia, patientent encore pour prendre des congés plus que mérités après près de dix huit mois d'activité non-stop, et pour que Elodie et les autres puissent prendre les leurs l'esprit complètement apaisé ; parce que les fermetures obligées, on le sait, ce ne sont des vacances pour personne.

Encore une fois, réjouissons-nous d'avoir à Simiane des commerçants enthousiastes et imaginatifs, grâce auxquels nous, habitants, n'avons manqué de rien pendant cette période troublée et qui, en plus, contribuent largement à la notoriété de notre village. Soyons-en leur reconnaissants.

RM



EPICERIE AUX DÉLICES D'ALICE

Une commune, ça sert à quoi ?

Le 4 avril dernier, nous avons rencontré trois de nos jeunes concitoyens, Lilou Coutton, Julien Aubert et Théo Chiarazzo, pour essayer de démêler ensemble une question apparemment simple : une commune, comment ça marche ? Voici l'essentiel de cet échange à bâtons rompus, de plus d'une heure, avec nos jeunes, curieux mais un peu timides, et un ancien beaucoup trop bavard... mais le dialogue reste ouvert... car les questions sont nombreuses et complexes.

Qu'est-ce qu'une commune ?

C'est d'abord un territoire, des espaces regroupés dans l'histoire et organisés en fonction des évolutions politiques. La France reste, avec plus de 34 000 communes (autant que dans l'ensemble des autres pays de l'Union européenne), une sorte d'exception qui met sur le même pied d'égalité des métropoles de plusieurs millions d'habitants et un grand nombre de villages de moins de 100 habitants, comme c'est souvent le cas dans notre département. Et vous imaginez bien que cela pose des problèmes...

Comment cela s'est-il passé ?

La Révolution française a tenté d'unifier un territoire très disparate d'anciennes provinces ayant des systèmes différents de gestion locale. Ce sera notamment la création des départements en 1791 : chaque point du territoire devait être accessible, depuis le chef-lieu, en moins d'une journée de cheval ; et à côté existait le très ancien maillage des paroisses ; peu à peu, après l'église, la mairie prendra la place centrale de l'administration des territoires.

Alors qui gère une mairie et pourquoi ? Que font les élus ?

Essayons d'être le plus bref possible. Ce qui reste immuable dans l'histoire depuis plus de deux siècles, c'est une assemblée élue, le conseil municipal, et à sa tête un maire (l'élu auquel les Français sont le plus attachés), qui est aussi le représentant de l'Etat dans la commune, avec ses pouvoirs de police administrative.

Donc, en théorie, les élus ont la possibilité d'organiser le territoire, d'y construire des équipements, de soutenir des activités. Mais comment garantir ce principe d'égalité républicaine malgré les différences de taille, de moyens et de ressources dont disposent les communes ?

C'est une grande affaire, qui touche à la question de l'organisation des pouvoirs entre Etat, régions, départements et communes. Son histoire récente a au moins 40 ans. Il faudra se réunir pour un nouvel épisode de notre série d'entretiens pour en démêler les couches (on parle parfois de « mille-feuilles territorial »). On retiendra que dans ce mouvement historique, qu'on appelle la décentralisation, il y a pour les communes la question de la diminution de leur nombre : comment ? Mariage forcé ou mariage de raison ?

Le mariage plus ou moins forcé, c'est la fusion des communes ; Simiane, et c'est ce qui explique la grande étendue de son territoire, en a connu deux, avec l'intégration de Carniol et de Valsaintes il n'y a pas si longtemps.

C'est précisément pour éviter de forcer les choses par la fusion autoritaire qu'on a encouragé ce qu'on appelle l'intercommunalité : à plusieurs, on a plus de



moyens, notamment financiers, pour exercer certaines compétences d'intérêt collectif (développement économique, aménagement de l'espace, gestion des déchets). Simiane est aujourd'hui dans la communauté de communes Haute Provence Pays de Banon, très étendue, de Saint-Maime à Revest du Bion et aux contreforts de Lure en passant par Mane et Reillanne. Elle regroupe un peu moins de 10.000 habitants, le seuil exigé pour être une communauté de communes.

Oui mais alors, les moyens ? De quoi une commune dispose-t-elle réellement ?

Il faut des moyens humains et des moyens financiers (en fait il y a une troisième catégorie, les moyens juridiques, mais il faudrait un nouvel épisode là encore).

Les moyens humains : ce sont les employés territoriaux dont certains ont en charge l'administration et d'autres l'entretien technique. Tous sont sous l'autorité du

maire et dans les petites communes comme la nôtre, du ou de la secrétaire de mairie. Pour renforcer les compétences internes, la commune peut faire appel à des prestataires extérieurs, comme pour l'entretien des chemins ou l'élagage important par exemple.

Les moyens financiers, concrétisés dans le budget voté tous les ans par la commune, avec trois catégories de ressources :

- Les recettes fiscales : les impôts locaux, essentiellement taxe foncière et taxe d'habitation (celle-ci étant appelée à disparaître), auxquels s'adjoignent quelques ressources propres, comme des taxes locales et par exemple, chez nous, la billetterie du château.

- Les dotations et subventions : distribuées pour les premières par l'Etat, pour tenter d'équilibrer les ressources des communes (grandes et petites, riches et pauvres) ; pour les autres accordées par l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes ou encore l'Europe, pour

financer des projets précis, sachant qu'une partie du coût reste toujours à la charge de la commune.

- Enfin, les communes, comme les particuliers ou les entreprises, peuvent emprunter ; mais elles ne peuvent le faire que dans des limites fixées par la loi et sous le contrôle de l'Etat, comme toute l'action des communes.

Alors finalement, à quoi ça sert vraiment une commune ?

Personne n'est mieux placé, sur un territoire, que ses habitants pour ce qu'on appelle la gestion de proximité, celle de choses essentielles pour la vie quotidienne : eau, électricité, chemins, déchets.

C'est dans cette logique de proximité, surtout pour les petites communes comme la nôtre, que réside l'avenir, à condition qu'elle soit complémentaire des autres structures.

Pourquoi avoir déplacé la Mairie et pourquoi maintenant ?

Deux raisons ; d'abord une obligation légale, qui a été plusieurs fois reportée mais à laquelle il a fallu se soumettre : rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas possible dans les locaux actuels. On en a profité pour restructurer l'occupation de l'espace dans le village, moins peuplé dans le haut et s'étendant après le faubourg. Avec la place, la salle des fêtes, l'école, on retrouve ainsi un centre du village plus structuré.

Que faire des anciens locaux ?

Bonne question, comme on dit ! Ce sera discuté au conseil municipal, mais les Simianais seront appelés à s'exprimer, proposer, donner leur avis.

Mais alors, s'il n'y a pas d'argent dans les caisses, ou pas assez, pourquoi se lancer dans de nouveaux projets ? Est-il nécessaire d'aménager la place René Char ?

Ce n'est pas faux, on pourrait attendre.... mais en en discutant, notre petit groupe convient que oui, il y a des choses à revoir : manque de verdure, désordre du stationnement par exemple. Alors, oui il faudra le faire, en étant raisonnable et en allant chercher de l'aide (la Région a déjà voté une subvention, d'autres vont être recherchées).

Si on a trop de touristes dans le village, cela n'est-il pas un peu gênant ?

Le tourisme peut être vu sous de nombreux aspects ; s'il se développe trop, certains y voient, comme vous dites, une menace pour la tranquillité de nos villages ; d'autres insistent sur l'apport, notamment économique, important qu'il entraîne. Bien conçu et piloté, il peut en effet apporter beaucoup. Nous qui avons un atout extraordinaire avec le château et sa Rotonde, savez-vous que 1 € investi dans le domaine de la culture au sens large, en rapporte 7 (visites, commerces, hébergement) ? Ainsi, en année « normale », les gains générés par l'activité du Château représentent 5% des ressources de fonctionnement de la commune.

Gilbert ELKAIM

Vous souhaitez réagir à un article, proposer un sujet ou un thème pour un prochain numéro de l'Echo Simianais... alors écrivez-nous et nous vous publierons dans cette nouvelle rubrique « Courrier des lecteurs » !

Envoyez-nous un mail à communedesimiane@wanadoo.fr

Courriel de Mme Brigitte Eyriès, 27 janvier 2021

« Bonjour,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir le dernier n° de L'Echo.

Je voudrais faire quelques commentaires qui s'adressent à l'auteur de l'article sur Francis Viala. La phrase « Le parrain de mon frère qui était parent avec les Eyriès dont la mère était originaire d'ici » m'a d'abord paru obscure. Puis j'ai réalisé que, en effet, le parrain du frère de Francis Viala, Jules Agostini (cousin germain de mon père Bruno Eyriès et d'un autre cousin, Louis Eyriès), était le fils d'une Eyriès (sœur de mon grand-père et de son frère). La présence de la famille Eyriès à Simiane est attestée depuis 1767.

D'autre part, je me rappelle que mon père disait qu'il était considéré comme un « étranger du dedans », car il y avait aussi les « étrangers du dehors », dont faisait donc partie Francis, avant de devenir un vrai simianais. Rappelons qu'il existait aussi, jusqu'à une époque récente, des permis de chasse « étranger » pour ceux dont la résidence principale n'était pas à Simiane. »

HOMMAGE

OEUVRE D'ART CRÉÉE ET OFFERTE PAR **GEORGES DERIE** À FLORE À SIMIANE.
ELLE EST EXPOSÉE AU JARDIN PARTAGÉ.



Au premier semestre 2021...

Ceux qui sont arrivés...

AMÉLIA CASSAN NÉE LE 04 MARS

NINO BOSNET NÉ LE 10 AVRIL

NINA PINEL BONNET NÉE LE 23 AVRIL

ALÉSSIO RETOT NÉ LE 24 MAI

... ont croisé ceux qui sont partis.

CASTOR LOUIS, LUCIEN DISPARU LE 11 JANVIER

MICHEL LUCY, ANTOINETTE, ALIX VEUVE LIAUMOND DISPARUE LE 02 FÉVRIER

BÉALON ANNIE, FRANÇOISE, JOSÈPHE ÉPOUSE BAURES DISPARUE LE 05 FÉVRIER

BERTHON JOSEPH, EUGÈNE DISPARU LE 08 FÉVRIER

DERIE GEORGES, LUCIEN, ALFRED, GHISLAIN DISPARU LE 27 FÉVRIER

AUBERT GILBERTE, PAULETTE DISPARUE LE 10 AVRIL

BLANC ELISE, MIREILLE DISPARUE LE 01 MAI

AUBERT GILBERTE, MARIE, LOUISE DISPARUE LE 04 JUIN



Baptême républicain

AUGUSTINE BOURGUE AUGUIN LE 19 JUIN



Il se sont dit *OUI* !

FANNY LE GARS ET JIM CARPENTIER LE 11 MAI

JOCELYNE DEPOIVRE ET CLAUDE ANGELVIN LE 19 JUIN

KAREN AUGUIN ET ÉRIC BOURGUE LE 19 JUIN

EMMANUELLE VERDEAU ET SERGE PAGES LE 23 JUIN

LA MAIRIE

TÉLÉPHONE : 04 92 75 91 40

E-MAIL : COMMUNEDESIMIANE@WANADOO.FR

SITE INTERNET : WWW.MAIRIE-SIMIANE-LA-ROTONDE.FR

HEURES D'OUVERTURE :

- LUNDI ET VENDREDI DE 14H00 À 17H00
- MERCREDI DE 09H00 À 12H00

PERMANENCE DU MAIRE : CHAQUE SAMEDI DE 10H00 À 12H00

LA BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE : MARDI ET SAMEDI DE 16H00 À 18H00

LE CHÂTEAU

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE A CONSULTER SUR LE SITE INTERNET
WWW.SIMIANE-LA-ROTONDE.FR

LA POSTE

HEURES D'OUVERTURE :

- LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 14H15 À 16H45
- JEUDI DE 10H00 A 12H00
- SAMEDI DE 10H30 A 12H00
- TERMINAL CB DISPONIBLE

L'Echo Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit

Nous remercions Isabelle Oudot pour la mise à disposition gracieuse de la photographie de couverture

Impression : Imprimerie Nouvelle, Apt - 150 exemplaires sur papier recyclé

Version électronique à retrouver sur le site internet de la Mairie